

Bilan moral COF24

Anaëlle Ouaknine - Présidente du COF24

Janvier 2025

Table des matières

1	Fonctionnement du bûro	3
1.1	Permanences	3
1.2	Réunions hebdomadaires	3
1.3	Sections du COF	3
1.4	Formation du bûro	3
1.5	Trésorerie	4
1.6	Assemblées Générales	5
2	Organisation et encadrement d'évènements	5
2.1	Goûters et autres évènements	5
2.2	Concerts et Karaoké	6
2.3	Soirées K-Fêt	6
2.4	Soirées Gymnases	6
2.4.1	Rouge et Noire - 16/03/2024	7
2.4.2	Soirée de Rentrée - 16/03/2024	7
2.4.3	Hallopaye - 16/03/2024	7
2.5	InterQ	7
2.6	La rentrée	8
2.7	MEGA	8
2.7.1	Présentation de l'évènement	8
2.7.2	Incident	8
2.7.3	Problème de prestation	8
2.8	La Nuit	9
2.9	Prévention des risques	9
3	Bureau des Arts	10
3.1	Voyages, sorties	10
3.2	Tirages	10
3.3	Constellation - les étoiles de PSL	10
3.4	Choses mises en place	10
3.4.1	Vente de fleurs - Saint Valentin	10
3.4.2	Groupe whatsapp	11
4	Rapport aux autres instances	11
4.1	Direction et services de l'École	11
4.2	Bureau des sports	11
4.3	PSL et autres écoles	12
5	Problématiques exceptionnelles et structurelles rencontrées	12
5.1	Question de Préfecture	12
5.2	Occupation et climat politique	12
5.3	Santé du burô	13

Ce bilan moral propose une synthèse des activités du bureau (courant nommé bûro) du COF pour l'année civile 2024. Le Comité d'organisation des fêtes (COF) désigne à la fois l'Association des élèves de l'École normale supérieure (AEENS) et le bureau qui administre l'association.

Ce bûro est composé de 13 membres (« bûro restreint ») auxquels se joignent les 3 chef-fe-s K-Fêt. Les membres du bûro sont élu-e-s pour un mandat de 6 mois, renouvelable une fois. Ils sont bénévoles.

Le COF, qui comprend aussi un Bureau des Arts (BDA), occupe une place majeure dans l'écosystème associatif et étudiant de l'ENS, notamment en ce qui concerne les activités culturelles, festives et de loisir (clubs variés, soirées dansantes, offre de spectacles, voyages, etc.)

Les membres du bûro pour l'année 2024 ont été :

Mandat 1 :

- Présidente : Anaëlle Ouaknine
- Vice-Président : Ruben Narwa
- Secrétaire : Matthieu Boyer
- Trésorier : Antoine Groudiev
- Vice-trésorière : Sophie Vimard
- Chargée de communication : Judith Benkimoun
- Chargée de communication adjointe : Modestine Pellet

- Président BDA : Zachary Galvani
- Délégué BDA : Raphaël Dru
- Délégué BDA : Chiara Benedic
- Délégué BDA : Marion Dussauge
- Délégué BDA : Tikinas Chabour
- Délégué BDA : Alfred Poirier

- Chef K-Fêt : Thomas Pignard
- Chef-fe K-Fêt : Laura Gruson
- Chef-fe K-Fêt : Clem Lanord

Mandat 2 :

- Présidente : Anaëlle Ouaknine
- Vice-Président : Mélanie Labiausse
- Secrétaire : Ruben Narwa
- Trésorier : Antoine Groudiev
- Vice-trésorière : Sophie Vimard
- Chargée de communication : Judith Benkimoun
- Chargée de communication adjointe : Modestine Pellet

- Président BDA : Zachary Galvani
- Délégué BDA : Raphaël Dru
- Délégué BDA : Chiara Benedic
- Délégué BDA : Marion Dussauge

- Chef K-Fêt : Matthieu Gallant-Canguilhmen
- Chef-fe K-Fêt : Laura Gruson

1 Fonctionnement du bûro

1.1 Permanences

Le COF propose deux permanences par jour (jours ouvrés), pendant la pause méridienne (12 h – 14 h) et en fin de journée (18 h – 20 h). Elles ont lieu dans le bureau partagé avec le Bureau des Sports (BDS), au rez-de-chaussée du couloir BC. Le planning de permanence est composé et adapté par la vice-présidente chaque semaine.

Les permanences sont l'occasion de répondre aux questions des adhérent·e·s et responsables de clubs, ainsi que de donner accès à un certain nombre de prestations : adhésion, vente de pulls (appelés pulms), paiement des places obtenues lors des tirages du BDA, paiement des événements et voyages organisés par le COF (InterQ, MEGA, Interludes, Nuit, etc.), accès à une imprimante couleur pour les collectifs étudiants (clubs, associations, départements).

Le COF prête aussi du matériel, avec l'accord des clubs ou du bûro : écovaisselle (dont écocup); appareil photo; matériel de cuisine, notamment crêpières et appareils à raclette. Ce prêt peut se faire en échange d'une caution.

En moyenne, chaque membre du bûro restreint réalise **deux ou quatre heures par semaine** en cas de bûro complet. Durant la fin de notre mandat, étant en sous-effectif, la moyenne est passée à **quatre ou six heures** de permanence par semaine, atteignant durant certaines semaines huit heures de permanence.

1.2 Réunions hebdomadaires

Le bureau restreint se réunit une fois par semaine pour traiter des problématiques courantes de l'association et de l'organisation des événements à venir. Ces réunions durent en moyenne **deux à trois heures** (bien que les durées peuvent aller de 45 min à 4 heures pour les plus longues).

L'ordre du jour, élaboré par la présidence, est amendé par les membres du bureau en amont, discuté par les membres présent·e·s, et un compte-rendu est élaboré pour les absent·e·s et les archives.

Il arrive que d'autres acteur·ice·s de la vie associative soient convié·e·s au début des réunions : chef·fe·s K-Fêt, responsables de PLS (Pôle Lumière et Son), représentant·e·s de MeToo ENS, etc.

1.3 Sections du COF

Le COF compte une quarantaine de sections (ou « clubs ») aux thèmes variés, mais qui ont pour point commun de proposer des activités de loisir — hors activités sportives (proposées par les clubs du BDS).

Leurs activités sont plus ou moins régulières, entre les clubs d'une part (certains comptent plus de membres actif·ve·s que d'autres) et entre les périodes (le deuxième semestre académique, marqué par le départ en stage des étudiant·e· scientifiques de M1 et M2, marque un ralentissement de la vie associative); certains sont donc en dormance ("club en sommeil"), ou abandonnés ("anciens clubs").

Le bureau accompagne les clubs lorsque ceux-ci le sollicitent : il peut s'agir d'une demande d'information, de remboursement sur le budget du club, d'aide pour la réalisation d'une demande de subvention (CVEC, AIE PSL, etc.), d'accès à un lieu de stockage.

Le bureau mobilise les clubs par une mailing list qui rassemble les responsables des clubs, à l'occasion d'événements particuliers (organisation d'une soirée, festival 48h des Arts, gala de l'ENS, etc.) ou en prévision des Assemblées générales budget (où est voté le budget des clubs).

À la fin de notre mandat, nous comptons :

- 40 clubs actifs
- 3 clubs en sommeil
- 13 anciens clubs
- 3 nouveaux clubs : le club OuragENS, le club Maté et le club Marais SalENS.

1.4 Formation du bûro

À la demande conjointe de la DEVEC, du SPS et des membres du bureau, un panel de formations est proposé au bureau du COF pour l'accompagner dans ses activités — ainsi que, pour partie, au BDS et à l'équipe K-Fêt.

En 2024, voici les formations suivies par les membres du bûro :

- premiers secours (PSC1) (2 jours)
- manipulation extincteurs (2 heures)
- prévention des risques festifs (assurée par Act'théâtre) (3 demi-journées)
- premiers secours en santé mentale (PSSM) (2 jours)
- prévention et gestion des violences sexistes et sexuelles (assurée par Hally) (3 heures)
- formation juridique et droit des associations (assurée par JurisprudENS) (deux séances de 2 heures chacune).

La qualité et la pertinence de ces formations sont variables : la formation juridique proposée par JurisprudENS et la formation PSC1 sont celles qui ont été les plus pertinentes et appréciées. A contrario, les formations VSS et PSSM se sont révélées plus discutables.

En effet, la formation sur les VSS était peu pertinente, reprenant énormément les éléments présentés durant la séance de sensibilisation au début d'année et n'apportant que très peu d'informations complémentaires. Concernant la formation PSSM, les créneaux en semaine n'était que très peu adapté à la formation d'étudiant·e·s concernant ces sujets, car ce sont des formations proposés également aux personnels d'entreprise. De plus, en tant qu'étudiant·e·s, ce sont des sujets auxquels nous avons été auparavant sensibilisé·e·s : cette formation n'est que très peu instructive si on regarde le ratio temps de formation / apprentissage. Le bûro questionne donc la pertinence de ce format. C'est pourquoi nous pensons suffisant une sensibilisation de deux heures.

Une problématique supplémentaire est le volume horaire de ces formations conjugué à leur nombre : en tout, cela représente plusieurs jours de formation (prêt d'une quinzaine de demi-journées). Bien que plusieurs d'entre elles soient pertinentes pour la totalité du bûro, certaines pourraient être obligatoires pour certains postes seulement (ex : formation réalisée par JurisprudENS). De plus, certaines pourraient être raccourcies ou remplacées par des formation plus courtes (ex : Risque festif, PSSM). Si nous remercions les efforts faits par le SPS et la DEVEC pour obtenir des créneaux les soirs de semaine ou le week-end, cela reste une charge qui se fait au détriment du temps académique ou de repos.

1.5 Trésorerie

Les principaux pôles de dépense du COF ont été cette année :

- l'organisation du week-end d'intégration (MEGA),
- l'organisation gala de l'ENS (la Nuit),
- le financement des clubs.

Les principaux pôles de recettes sont, pour 2024 :

- les adhésions ;
- les subventions annuelles et ponctuelles ;
- le gala de l'ENS.

On se reportera pour plus de détails au bilan financier 2024.

L'un·e des chef·fe·s K-Fêt est par ailleurs désigné·e chef·fe trésorier·e, en charge des finances et comptes de cette section du COF, pour épauler les trésorier·e·s du bureau.

Nous avons obtenu une subvention annuelle de la part de l'ENS pour assurer le fonctionnement du bûro, complétée par des demandes de subvention ponctuelles auprès de la DEVEC, du CROUS (ex : CinéClub et Ernestophone) et de l'a-Ulm (InterQ, MEGA), pour les activités organisées par le bureau comme par les clubs.

La grande nouveauté financière de cette année est l'augmentation de la part de subvention liée aux appels à projet (subvention ponctuelle pour les projets étudiants).

En effet, cette année l'association a été confrontée à une diminution de la subvention annuelle accordée par l'ENS (5000€ vs 15000€ en 2023). Nous avons donc dû réaliser de nombreux appels à projet, pour les grands événements et le fonctionnement quotidien du bûro (matériel prévention qui s'élève à plusieurs centaines d'euros/an) ainsi que les projets des clubs. Ceci représente une augmentation de la charge de travail pour la présidence mais surtout pour la trésorerie : en effet, il est nécessaire de construire un dossier pour un projet précis, puis de réaliser un bilan moral et financier spécifique à ce dernier.

Ceci crée une variable inconnue conséquente pour la trésorerie et le bûro : une partie non négligeable des subventions sont en effet inconstantes et incertaines.

L'autre contrainte financière à laquelle la trésorerie de l'association a été confrontée est l'augmentation des tarifs liés à l'organisation du MEGA. À cause de l'inflation, les prix appliqués par le prestataire LezEventz ont augmenté, avec une différence de budget prévisionnel de plus de 2000€ entre 2023 et 2024.

De plus, plusieurs soucis rencontrés avec le prestataire ont entraînés des dépenses supplémentaires (cf. sous-section 2.7) :

- bien que la nourriture soit prise en charge, le bûro a dû acheter une partie des repas car les quantités se sont révélées insuffisantes et une partie des brunchs a été annulée
- suite à un incident, nous avons fait appel à l'avocat de l'association, engendrant des frais à couvrir.

1.6 Assemblées Générales

Pour assurer la bonne vie de l'association, le bureau est tenu de convoquer quatre assemblées générales (AG) ordinaires par année civile. Lors de chacune, le bureau présente un bilan moral et financier de ses activités depuis l'AG précédente. Les adhérent·e·s peuvent y prendre la parole pour communiquer des informations sur les activités de leur club, demander à créer un nouveau club, discuter de la pertinence d'un investissement, etc.

L'AG budget du mois de février (27/02/24) permet aux adhérent·e·s de voter la répartition du budget pour le second semestre académique, en complément du budget attribué lors de l'AG budget d'octobre ; l'enveloppe totale était de 6000€ — soit autant qu'en 2023.

L'AG de mi-année (11/06/24) a mené à une recomposition du bureau : trois membres ont quitté le bûro, un autre a changé de rôle et une personne nous a rejoint au sein du bûro restreint. Côté, chef·fe·s, deux personnes ont quitté leur poste et une personne a été remplacée. Le manque de candidat·e·s a entraîné des postes vacants (2 BDA et 1 chef·fe K-Fêt) pour le second semestre de mandat. Des changements de cette ampleur sont habituels, mais d'une ampleur inégalée cette année avec un manque notable de volontaires.

L'AG budget d'octobre (15/10/24) réinitialise le budget des clubs et vote la répartition du budget pour l'année académique (12000€ d'enveloppe totale) ; des compléments peuvent être apportés lors de l'AG budget de février.

Enfin, l'AG listes de décembre (02/12/24) permet aux adhérent·e·s de découvrir la ou les listes candidate(s) au renouvellement du bureau. Il s'agit d'un moment de convivialité où concourent nombre de listes parodiques, et durant laquelle de nombreux films de campagne sont projetés. Une seule liste sérieuse s'est présentée en 2024, et a été élue intégralement.

Par ailleurs, à la demande du bureau ou des adhérent·e·s, des assemblées générales extraordinaires (AGE) peuvent être convoquées. Le bureau 2024 en a convoqué plusieurs pour différents motifs.

La première (05/02/2023) a été convoquée pour élire Modestine Pellet en tant que vice-chargée de communication. En effet, elle souhaitait faire partie du burô et a participé avec nous à la campagne, mais nous ayant rejointe après l'AG de présentation des listes de décembre 2023, elle n'a pas pu être élue avec le reste du bûro en décembre. Elle a également pu permettre l'adoption de la nouvelle charte K-Fêt.

La deuxième a eu lieu à la rentrée des vacances de la Toussaint (05/11/2024) à la suite de l'incident ayant eu lieu durant le MEGA (cf. sous-section 2.7). Elle nous a permis d'informer les adhérent·e·s de la situation ainsi que des potentielles retombées futures, et d'obtenir l'avis de l'assemblée.

La troisième a été convoquée le 13/11/2024 afin de modifier les statuts et règlement intérieur de l'association. C'était un projet entamé par certain·e·s membres du bûro 2023, que nous avons repris cette année avec l'aide de JurisprudENS et de Jean-Marc Gaillis.

Chaque AG fait l'objet d'un procès-verbal, disponible sur le site de l'association. La longueur des assemblées générales (entre 3 et 6 heures) rend la rédaction de ces procès-verbaux laborieuse, ce qui implique qu'ils ne soient pas immédiatement disponibles.

2 Organisation et encadrement d'évènements

2.1 Goûters et autres évènements

Les goûters (ou toute forme de nourriture gratuite) sont un événement dont les étudiant·e·s à l'ENS raffolent. Cela demande une certaine organisation : courses, préparation des denrées (pâte à crêpes, jus de

pomme chaud), installation du lieu du goûter (cour aux Ernest, Aqua, local K-Fêt), goûter, rangement et nettoyage. Pour garantir une meilleure inclusion, nous avons repris la recette de crêpes vegan du COF23 (sans œuf ni lait), ainsi qu'un large assortiment d'accompagnements (pâtes à tartiner, confitures, ...). Nous avons réalisé deux goûters, pendant notre campagne et pendant la période de rentrée.

Nous avons aussi organisé un nouvel événement, appelé CocoriCOF : une chasse aux œufs pour la fête de Pâques (le 3 avril). Pour ne pas laisser de nourriture dans l'école, chaque œuf caché a été noté sur un plan de l'École, afin de pouvoir aller vérifier qu'il n'en restait pas à la fin de l'évènement, et si oui les récupérer. Cet évènement a eu beaucoup de succès : tous les œufs cachés ont été trouvés par les étudiant-e-s.

2.2 Concerts et Karaoké

Dans le cadre de nos grands événements, plusieurs concerts ont été organisés en collaboration avec le club musique actuelle : pendant les InterQ, la soirée de la Nuizette, pendant la période de rentrée, et pendant le Gala (la Nuit24). Ce club a organisé d'autres concerts durant l'année, à l'ENS (concert de Noël) ainsi qu'à l'extérieur. Chaque concert permet de mettre en avant les groupes étudiants de l'ENS.

Nous avons également organisé une soirée Karaoké le 21 mars, ainsi que durant d'autres grands événements (InterQ et 48h K-Fêt pendant la période de rentrée). Le club Karaok'ENS ayant repris ses activités à la rentrée, les soirées Karaoké du deuxième semestre de mandat ont été assurées par le club. Ce sont des événements qui touchent un public différent des soirées : en effet, nous pouvons y voir de nombreux-euses étudiant-e-s internationaux-ales, ainsi que des personnes appréciant des soirées plus calmes.

2.3 Soirées K-Fêt

La majorité des activités festives du COF ont lieu dans le local K-Fêt (escalier C, deuxième sous-sol). Les soirées K-Fêt se déroulent en général sur le créneau 22 h – 3 h.

Leur bonne tenue repose sur l'investissement remarquable de l'équipe K-Fêt (et notamment de l'équipe wo-men en son sein), du club PLS (Pôle Lumière et Son, qui s'occupe de la régie lumière) et du club Boum (dont les DJ mixent régulièrement en soirée). La densité d'événements peut parfois se révéler pesante pour les acteur-ric-e-s de la vie associative, et notamment pour les membres du bûro du COF.

Le bureau a adopté un rythme d'une soirée par mois, et a organisé effectivement 8 soirées K-Fêt : la « Happy New COF » (11/01), la « Saint-Valentin » (16/02), la « DisCOF » (28/03), la soirée « New Wave » (03/05), la « Nuizette » (31/05) sur la première partie de l'année, et la soirée « 48h K-Fêt » (30/08), la « Fatal BazoCOF » (04/10), et la « Noël Party X bbCOF » (13/12) en collaboration très forte avec la liste élue.

Par ailleurs, pour chaque événement exceptionnel en K-Fêt (c'est-à-dire majoritairement des soirées), deux membres du bureau encadrent le déroulement de la soirée comme « respos sobres » : iels sont en communication avec les organisateur-ice-s, surveillent l'évènement, s'assurent de la présence du matériel de prévention (préservatifs, bouchons d'oreille, boissons non alcoolisées en libre accès) et réalisent les tours de sécurité. Ces soirées, qui peuvent atteindre une fréquence de deux à trois par semaine, ont été au nombre de 26 en 2024.

2.4 Soirées Gymnases

Le bilan de nos soirées gymnase ne diffère guère de celui du bureau 2023 sur le fond de l'organisation. L'entrée se fait par le 4ter rue Rataud, avec la présence d'une salle Staff (pour les respos et les agent-e-s), une salle Calme, une salle Tickets Conso et vestiaire s'il y a, un espace en extérieur en cour du NIR ainsi que la salle de soirée au gymnase (Salle Jean Prévost).

La mise en place des tickets consommation s'est, comme remarqué par les bureaux précédent, révélée salubre pour la gestion du bar comme de la trésorerie.

Le COF est reconnaissant envers le SPS et soutient le maintien de la prise en charge financière des agent-e-s de sécurité par le SPS pour ce type d'événements, accompagnée de la volonté de constituer une équipe d'agent-e-s fixe pour les manifestations exceptionnelles organisées à l'ENS.

Nous tenons aussi à réaffirmer l'attachement du COF, des acteur-ice-s la vie associative, et de la communauté normalienne à pouvoir utiliser le gymnase comme un lieu d'exercice physique aussi bien que, ponctuellement, de soirées dansantes ; dans le cas de travaux de rénovation prévu pour la salle Jean Prévost, les bureaux futurs auront à prendre en charge la recherche d'une solution de repli, en attendant que le gymnase rénové puisse de nouveau — nous l'espérons — accueillir ces événements si populaires.

2.4.1 Rouge et Noire - 16/03/2024

La R&N est organisée en collaboration avec l'Homônerie (club LGBTQIAP+ du COF), dont les bénéfices sont reversés au BAAM (Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrant-e-s).

Cette soirée est l'occasion pour plusieurs clubs et artistes de performer devant un public différent des spectacles de danse. En effet, la soirée est entrecoupée par des shows. Cette année, nous avons redemandé aux clubs Pole DENS et Pompom de danser et le bûro, associé avec le club Hômonerie, a également invité un-e artiste Drag afin de faire un spectacle.

Nous avons cependant eu une nouveauté : le club K-Pop Ulm a pour la première fois performé lors de cette soirée. De plus, tous-tes les DJs de la soirée étaient LGBTQIA+, grâce à l'implication du Boum pour inviter des DJs extérieu-e-s, et grâce à la contribution de la CEVEC pour financer leurs performances.

Cette année, cependant, la préfecture a refusé la vieille le débit de boissons pour l'évènement. Le bûro a décidé de respecter cette interdiction et de ne faire qu'un service de softs durant l'évènement.

2.4.2 Soirée de Rentrée - 16/03/2024

C'est la première soirée gymnase pour les conscrit-e-s qui découvrent la vie associative de l'École. C'est l'occasion pour certain-e-s de découvrir les installations du Club PLS et du Boum, ainsi que de découvrir le monde festif de l'École.

Contrairement à la R&N, le débit de boissons a été accepté par la Préfecture. Nous avons pu remarquer une consommation d'alcool plus faible durant cette soirée que durant des années / soirées précédentes, concomitante avec une impression d'une promotion plus calme cette année.

2.4.3 Hallopaye - 16/03/2024

Le débit de boissons pour cet évènement a été refusé. Cependant, en discussion avec le SPS (Philippe Renner) et l'équipe K-Fêt, nous avons décidé de créer un passage entre le gymnase et la K-Fêt par la cour du NIR pour permettre un service de boisson alcoolisées dans le local K-Fêt.

Cette solution est néanmoins à discuter : bien qu'elle permette un service complet de la carte prévue, elle pose des problèmes de logistiques. Il est nécessaire pour les respos de rajouter une zone de surveillance (peu réalisable dans le cadre d'une équipe réduite), il y a le risque de surcharge de la K-Fêt et de délocalisation de l'évènement, les membres de l'équipe K-Fêt ne peuvent pas profiter de la soirée, etc. Ce n'est pas quelque chose que l'on recommande.

2.5 InterQ

Les InterQ (ou InterENS culturelle) est un évènement d'un weekend qui a pour but de présenter les travaux artistiques des clubs et étudiant-e-s des ENS françaises. Il a lieu chaque année dans une ENS différente et cette année, l'ENS PSL a été l'École d'accueil. Cet évènement a donc remplacé l'évènement annuel des 48h des Arts organisé par le BDA, et a eu lieu du vendredi 12 au dimanche 14 avril 2024. Nous avons accueillis plus de 400 participant-e-s des quatre ENS, logé-e-s dans une auberge parisienne réservée par le COF.

De nombreuses activités culturelles ont été organisées : expositions, concerts, performances artistiques, spectacle de danse, etc. De plus, chaque repas a été pris en charge par le COF : buffet le midi et le soir, ainsi qu'un barbecue organisé par le BDS le samedi.

Le bon déroulement de l'évènement a été permis par l'investissement des Respos InterQ — mandatés par le COF pour organiser les InterQ —, les acteur·rice·s associatif·ve·s (au premier rang desquels le club PLS) et à tous-tes les bénévoles qui ont présenté leurs travaux ou organisé des activités, ainsi que ceux qui ont aidé à tenir une permanence et à installer/désinstaller l'évènement.

Le déroulement de l'évènement a néanmoins du être revu suite au retour de la Préfecture. Nous avons donc eu de nombreuses concertations avec l'administration puis entre organisateur·ice·s, pour maintenir l'évènement. Nous avons notamment limité de manière conséquente différents risques possibles liés à la tenu de l'évènement.

Nous tenons à remercier la direction de l'École pour leur réactivité et leur soutien concernant nos décisions vis à vis de la tenue de l'évènement.

2.6 La rentrée

Le COF, comme chaque année, a été sollicité pour coordonner l'organisation de la rentrée du côté de l'associatif étudiant (forum des associations, initiation aux clubs de sport et de loisir, etc.) Cette charge de travail est conséquente, et s'ajoute à toutes les missions propres au COF qui ont lieu pendant cette période. Elle demande notamment une préparation importante en amont, pendant la période estivale.

Par ailleurs, le bureau a participé à plusieurs amphithéâtres destinés à présenter aux primo-entrant·e-s : la vie étudiante de manière générale (2 amphithéâtres, dont un destiné aux étudiant·e-s en échange), les activités de loisir (2 amphithéâtres), les activités culturelles (2 amphithéâtres), ainsi que l'implication du COF dans la sécurité et la prévention des risques à l'ENS (3 amphithéâtres).

Plusieurs événements de convivialité (trois apéros extérieurs animés par la K-Fêt et le Boum, un p·m-arrainage, un barbecue, un concert) ou festifs (un karaoké, deux soirées K-Fêt, une soirée gymnase) ont été organisés pendant cette période en collaboration avec les Clubs du COF et les autres associations de l'École (BDS).

2.7 MEGA

2.7.1 Présentation de l'évènement

Le MEGA est un événement organisé par le COF, durant le dernier week-end de la période de rentrée. Il a pour but de permettre aux nouveaux·elles arrivant·e-s de se rencontrer durant ce week-end d'intégration, à la suite de deux semaines de rentrée où ils peuvent découvrir la vie académique et associative proposée à l'ENS.

Cette année, le MEGA s'est tenu du 12 au 15 septembre 2024 au camping Le Gibanel, à Argentat sur Dordogne en Corrèze. Le départ a eu lieu le jeudi soir dans la nuit, pour un retour le dimanche après-midi. Comme en 2022 et 2023, le prestataire était la compagnie LezEventz.

Nous avons accueillis près de 340 participant·e-s dont 48 organisateur·ice-s (COF, BDS, K-Fêt, PLS, Boum, respos bus), pour un nombre prévu de 360 participant·e-s. Parmi les participant·e-s, deux d'entre eux étaient mineurs. Le service d'alcool leur a donc été interdit.

Des activités diurnes et nocturnes étaient proposées, sans obligation de participation, par le COF ou par les différents clubs. Leur variété (jeux, soirées, activités sportives initiatives, piscine et ventriglisse, etc.) était destinée à contenter tous·tes les participant·e-s, à créer une atmosphère de convivialité et de détente et à montrer la variété de l'offre de loisirs proposés à l'ENS.

Notamment, durant les deux soirées du MEGA, le COF a organisé deux événements distincts : une soirée dansante dans le chapiteau de fêtes du camping, ainsi qu'une soirée jeux au caractère plus calme au niveau de la zone de restauration.

2.7.2 Incident

Nous avons eu un incident lors de la deuxième soirée, pendant la nuit du samedi au dimanche.

Suite aux activités de l'après-midi (dont certaines pouvaient être associées à une consommation d'alcool), deux participants ont été interdits de service d'alcool durant la soirée. Ils sont venus demander un service d'alcool au bar qui leur a été refusé, suite à quoi une discussion mouvementée a eu lieu entre eux et des responsables du bar (wo-men et chef K-Fêt respo ce soir là).

Plus tard dans la soirée, la porte de la cuisine du château a été cassée. La personne dont la responsabilité a été mise en jeu étant l'un des deux participants cités plus haut, membre du BDS. Le directeur du camping a décidé d'appeler la police pour faire un constat de l'incident. La sécurité a trouvé le participant en train d'essayer de grimper sur le bungalow indiqué comme celui des responsables associatifs de l'évènement. Après cela, la sécurité et moi-même sommes restés avec lui jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie et à leur prise de témoignage.

Malgré cet incident, le bon déroulé de la soirée et la sécurité des participant·e-s n'ont pas été entravés.

2.7.3 Problème de prestation

Parmi certains soucis que nous avons rencontrés avec le prestataire il y a eu la prise en charge d'une partie des repas par le COF.

En effet, chaque année, le COF demande des repas végétariens et certains vegans, afin de satisfaire un maximum de régimes alimentaires rencontrés.

Seulement, cette année, le prestataire n'a pas voulu prendre en charge les repas vegans. Nous avons donc fait appel à un traiteur qui nous a livré au camping, la veille de l'arrivée des participants.

Pour que financièrement l'association puisse prendre en charge ces repas, nous avons annulé une partie des diners auprès du camping (équivalent à 30 personnes/repas). Pour les brunchs nous avons décidé de ne pas annuler de parts.

À l'arrivée du groupe parti en avance pour préparer sur place le début du MEGA, Mélanie (VP COF24) a appris qu'une partie des brunch avait également été annulée.

Nous avons donc du, durant le MEGA, acheter des aliments vegans pour les brunchs, représentant un coût financier supplémentaire imprévu.

Les autres soucis rencontrés étaient :

- un manque de cordialité, de respect et de professionnalisme de la part de certains membres de LezEventz
- des décisions non conformes aux contrat / devis
- l'utilisation de menace afin de faire appliquer des règles
- l'utilisation de matériel faussé comme référence (ex : décibelmètre faussé)

Ceci a représenté une charge mentale supplémentaire pour le bureau et les membres de l'organisation du MEGA.

2.8 La Nuit

Le gala de l'ENS, la Nuit, s'est tenu le samedi 23/11 ; le millier de participant·e·s a été accueilli à l'ENS, investie et transformée par les équipes associatives, avec une programmation dense (buffet, pièce de théâtre, spectacle d'improvisation, concerts, bals de danse, soirées dansantes, karaoké, expositions, etc.). Le bon déroulement de l'événement a été permis par l'investissement des Respos Nuit — mandatés par le COF pour organiser la Nuit —, les acteur·rice·s associatif·ve·s (au premier rang desquels le club PLS) et à tous·tes les bénévoles qui ont animé des activités ou aidé à tenir une permanence (entrée, buffet, vestiaire, etc.).

Au vu des difficultés préfectorales rencontrées sous notre mandat, de nombreux échanges ont été réalisés entre les respos Nuit et la présidence du bureau afin d'organiser une Nuit réduisant un maximum les risques et en maximisant les chances de recevoir une autorisation de l'événement. La majorité des activités ont été délocalisées du carré de l'École au nouvel immeuble Rataud (ou bâtiment des bibliothèques) et dans la cour Pasteur. Le nombre de point de service d'alcool a été réduit. La jauge de participant·e·s a été établie à 1000 personnes cette année, contre 1400 l'année dernière (nombre maximal de personnes autorisées dans l'École). Ceci nous a permis d'avoir les autorisations nécessaires à la tenue de la Nuit cette année (acceptation du dossier de préfecture ainsi que de la demande de débit de boissons).

2.9 Prévention des risques

Le cadre de nos événements implique des risques accrus pour tous·tes, aussi prenons-nous toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité de tous·tes. Nous sommes en contact régulier avec les différents services de l'ENS, et notamment le Service Prévention et Sécurité (SPS) en la personne de Mme Valérie Lafourcade, sur ces questions.

Outre l'exigence de formation que nous avons — manipulation des extincteurs, premiers secours, prévention des risques festifs —, nous mettons à disposition dans chacun de nos événements festifs et, de manière continue, en K-Fêt : des préservatifs internes et externes, des bouchons d'oreille, des protections hygiéniques, de l'eau en libre accès et en quantité (dans des récipients fermés), des boissons non alcoolisées. Nous sommes aussi en contact avec le service Vie étudiante de PSL sur ces questions.

Nous nous assurons par ailleurs que les exigences de safety soient réaffirmées, que ce soit par l'affichage de la Charte K-Fêt ou de affiches de prévention, ou par la réalisation de discours de sensibilisation dans la file d'attente des soirées gymnase ou dans les bus lors de voyages organisés par le COF.

Le respect d'autrui, de sa sécurité physique comme mentale et de son consentement (explicite, libre, éclairé, réversible et spécifique, qu'il s'agisse de participation à une activité ou de rapports physiques) est au cœur de

nos préoccupations et de nos valeurs — ce qui n’empêche pas, nous en avons conscience, des agressions de se produire à l’ENS comme partout ailleurs.

3 Bureau des Arts

3.1 Voyages, sorties

Chaque année, plusieurs sorties sont organisées par le BDA ainsi qu’un ou deux voyages annuels lors d’un long week-end.

Cette année, les sorties organisées étaient :

- Sortie au centre Pompidou
- Sortie atelier céramique de peinture sur poterie

De plus le BDA a également organisé une dégustation des meilleurs croissants et pains au chocolat de Paris, en K-Fêt.

Un voyage était prévu pour le long week-end de Pâques en avril 2024. Pour cause d’un manque de communication envers les adhérent·e·s, trop peu de personnes s’étaient inscrites et le voyage a dû être annulé.

3.2 Tirages

Comme chaque année, 3 tirages BDA ont été organisés afin de proposer des places à prix préférentiels dans près d’une cinquantaine de salles partenaires. Ces tirages ont rencontré un très grand succès.

3.3 Constellation - les étoiles de PSL

Le BDA, avec une partie du BDS, ont décidé d’organiser un spectacle concours de talents dans une salle de théâtre à Paris. Ce spectacle avait pour projet de durer 3h30, dont 30 minutes d’entracte.

Au sein du bûro, l’avis concernant l’organisation de cet évènement était très mitigé, concernant des questions de trésorerie, de fatigue ainsi que de date. Le BDA défendait la nécessité de l’organiser en fin d’année civile (fin de mandat), ou début d’année civile (début du mandat prochain) pendant la passation, tandis que d’autres membres du bûro étaient pour l’organiser plus tard, par exemple durant les 48h des Arts, afin de ne pas surcharger le bûro durant une période intense. Malgré cela, l’évènement a été prévu en début d’année, durant la période de passation.

Suite à cela, le devis a été signé par le COF et le BDS dans des conditions discutables, suite à des échanges peu professionnels et peu respectueux, basés sur des informations partielles notamment concernant les financements possibles du projet.

Un premier refus de financements par l’ENS a remis en question la tenue de l’évènement. À la rentrée, le projet finit par être transféré à l’Union PSL pour des raisons de trésorerie. L’Union PSL fut donc responsable et organisateur de l’évènement.

3.4 Choses mises en place

3.4.1 Vente de fleurs - Saint Valentin

Pour la Saint-Valentin, une vente de fleurs a été organisée. Les fleurs étaient des fleurs de saisons (tulipes) et provenaient de la région, vendues par une fleuriste près de l’ENS. Le principe : les gens pouvaient passer au stand installé en Aqua pendant trois jours, afin d’acheter une fleur pour la ou les personne(s) de leur choix et leur écrire un petit mot. Les personnes ayant reçu une fleur reçoivent un mail le 13 février au soir, et passent le 14 février récupérer leur tulipe et leur mot.

L’évènement a eu beaucoup de succès, et grâce aux dons et à la vente de fleur restante, l’évènement fut en bénéfice.

3.4.2 Groupe whatsapp

Le BDA, pour améliorer leur communication avec les adhérent-e-s, ont créé un groupe whatsapp, sur lequel iels ont partagé-e-s à la fois les informations sur les tirages en plus de la mailing list, mais aussi pas mal de "Bons Plans". Ces bons plans pouvaient être :

- les sorties
- des places de spectacle hors tirages
- des codes de réduction pour les événements dans les salles partenaires
- des informations sur des événements

Le groupe a très vite atteint les 400 membres.

4 Rapport aux autres instances

4.1 Direction et services de l'École

L'association étant domiciliée et organisant tous les événements au sein de l'École, elle entretient des relations d'échanges avec la direction et certains services de l'École. C'est la présidence du bureau (président et vice-présidente), parfois accompagnée d'un-e autre membre ou des chef-fe-s K-Fêt, qui assure les relations avec les différentes instances administratives de l'ENS.

Cette année encore, nous avons eu des échanges privilégiés et réguliers avec Valérie La Fourcade, accompagnée de Frédérique Mazé-Coradin et Philippe Renner (SPS), ainsi qu'avec Dorothée Butigieg puis Tiphaine de Gésincourt (DEVEC). Nous avons sollicité le SPS principalement avant les événements exceptionnels (soirées gymnases, Nuit, InterQ) pour des questions de prévention, sécurité et bonne tenue de l'évènement. Avec Dorothée Bitugieg puis Tiphaine de Gésincourt, les échanges concernaient des questions plus générales sur les sujets de la vie du bureau, de la vie associative et de la vie de l'École. Ces sujets étaient également abordés avec les différentes instances de l'associatif à l'occasion des "Cafés de la DEVEC". De manière plus ponctuelle, des échanges ont eu lieu avec Olivier Goffette, responsable du Service Logistique et Technique, pour des problématiques de locaux et de matériels lors de nos événements.

Lors de situation exceptionnelles (cf. section 5) nous avons échangés avec différent-e-s membres de la Direction de l'École : Frédéric Worms lors de l'occupation, Myriam Fadel lors des refus d'évènements et à la suite du MEGA concernant l'incident, Stéphanie Troufflard lors des fermetures exceptionnelles de l'École pour lutter contre les risques d'occupation. Cela nous a permis d'échanger des informations à propos de situations complexes, de pouvoir s'organiser à court terme et d'avoir des conseils précieux lors de prise de décision. Un grand merci à elleux de nous avoir accordé ce temps et de nous avoir accordé leur confiance.

L'année dernière, il y a eu une grande problématique liée aux modes de communication entre responsable associatif et administration. En effet, l'ENS est un lieu où les membres du bureau du COF étudiant, vivent, se détendent, habitent parfois, en plus d'être un espace où iels occupent leurs fonctions de responsable associatif-ve. C'est quelque chose qui avait pu être oublié par le passé, et qui avait été discuté. **Nous soulignons les efforts faits sur ce point, cette problématique ayant été fortement réduite cette année.**

Seulement, nous tenons à rappeler l'existence du contact associatif cof@ens.fr, qui doit être le mode de contact privilégié entre l'administration de l'École et le bureau. En effet, au vu de notre statut de bénévole et de notre position, nos contacts personnels sont très souvent utilisés et se retrouvent très vite submergés de notification et sollicitation de la part de nombreuses personnes (plus de 500 notifications par jour). C'est pour cette raison qu'il est important pour nous de privilégier le contact par mail [cof](mailto:cof@ens.fr) (auquel nous répondons généralement dans la journée), plutôt que par contact personnel, pour les situations qui le permettent (hors urgence). Ce point reste un terrain d'amélioration possible pour maintenir de bonnes relations entre le bureau et les instances administratives de l'École.

4.2 Bureau des sports

Le COF partage son bureau et ses heures de permanence avec le Bureau des Sports (BDS). En dehors des heures de permanence, le bureau reste un lieu de travail et de cohabitation. Malgré un essai de communication, les relations entre nos deux bureaux sont très vite devenues conflictuelles.

Des visions divergentes concernant la vie associative, la vie au bureau, les communications, et l'impact sur nos vies personnelles ont conduit à une cohabitation et à des échanges délicats. De plus, plusieurs incidents/éléments de tension ont eu lieu :

- **Demande de participation financière du BDS au MEGA** : cette année, au vu d'une augmentation des prix, la demande de participation a augmenté, notamment suite à un gain d'adhésion pour le BDS non négligeable avec la double adhésion COF X BDS obligatoire pour le MEGA. Cette demande n'a pas été très bien reçue.
- **Incident au bûro** : le bûro étant également un lieu de vie, il peut être et est souvent utilisé par les membres du BDS et COF hors horaires de permanence, notamment en soirée (pour manger, se reposer, etc.). Certain·e·s membres du BDS ont souvent utilisé le bûro comme lieu de pré-soirée, notamment lors de la Nuizette, où un préservatif a été mis sur le détecteur de fumée pour pouvoir fumer à l'intérieur du bûro, déclenchant l'alarme incendie de l'École.
- **Incident du MEGA et suite** : À la suite du MEGA, Mathis Batard-Rinaudo a eu des comportements et des propos vis-à-vis de certain·e·s membre du bûro du COF et d'autres respos associatifs·ves très irrespectueux. Cela a mené le bûro à prendre la décision de ne pas le laisser participer aux soirées K-Fêt jusqu'à la fin de notre mandat. Mathis a vu cette décision comme une attaque personnelle injustifiée, et non une conséquence de ces actes, ce qui a contribué à compliquer les relations COF X BDS durant la fin de l'année.

4.3 PSL et autres écoles

De nombreuses discussions ont eu lieu à propos de possibles collaborations avec les autres Écoles / BDEs au début de notre mandat. Plusieurs personnes du bûro défendaient l'intérêt d'évènements collaboratifs pour ouvrir des soirées différentes à la communauté normalienne, tandis que d'autres craignaient le désintérêt des normalien·ne·s pour l'ambiance qui peut s'y trouver et la crainte d'une culture LGBTQIA+ et VSS différente entre notre École et les autres.

Cependant, au vu d'un planning annuel d'évènement très chargé, nous n'avons pas eu le temps d'organiser des évènements en collaboration avec les autres BDEs. Ainsi, comme l'année dernière, très peu d'échanges ont eu lieu entre le COF et les autres Écoles de PSL.

5 Problématiques exceptionnelles et structurelles rencontrées

5.1 Question de Préfecture

À la fin du mandat précédant, les demandes concernant les évènements ayant lieu dans l'École ont commencé à être refusées par la Préfecture (ex : refus du débit de boissons de la Nuit23) sous motif d'avis défavorable concernant le bâtiment du 45. Ces refus ont bercé notre mandat. En effet, les demandes de débit de boissons ainsi que des dossiers de préfecture ont été refusés. Ceci nous a mené à prendre des décisions difficiles dans des temps très courts, les refus étant reçus souvent la veille voir le jour de l'évènement.

Notre position a été principalement de limiter les risques, pour les participants et pour l'association. Pour l'alcool se fut un grand débat. Pour la Rouge et Noire, nous avons décidé de ne pas servir d'alcool et suivre l'interdiction. Cependant, pour la Hallopaye, nous avons décidé, avec l'aide du SPS et l'ajout d'agents de sécurité, de créer un passage entre le gymnase et la K-Fêt via la cours du NIR afin d'assurer un service d'alcool.

Pour les InterQ, au vu de la nature de l'évènement et du soutien de l'administration, nous avons décidé de limiter les foyers de risques. En plus de ça, notre fatigue vis-à-vis de l'évènement nous a poussé à annuler la soirée gymnase prévue.

5.2 Occupation et climat politique

De nombreux évènements ont été touchés par le climat politique et les occupations successives de l'ENS.

Plusieurs soirées K-Fêt ont notamment été fortement perturbées. L'une a dû être annulée car elle a eu lieu durant l'occupation du 45. Une autre a eu lieu lors de l'occupation de Jourdan, quand l'accès à l'ENS a été restreint aux internes, mais a donc été un échec cuisant (absence de participant·e·s hors orgas). Merci à Dorothée Butigieg qui nous a prévenu dès la décision de la Direction prise, ainsi qu'à Stéphanie Troufflard pour avoir accepté d'être en contact avec nous et de répondre à nos questions. Une autre soirée a pu avoir lieu et a été un franc succès, mais dont la durée fut limitée à 1h avec un accès à l'ENS limité pour les extérieur·e·s à l'École.

Au-delà de nos évènements, un gros problème rencontré durant cette période a été l'attente des étudiant·e·s de l'École. Beaucoup de personnes de la communauté normalienne ont confondu le bûro du COF et les

représentant·e-s étudiant·e-s. Beaucoup se sont donc attaqués au bâro en revendiquant notamment un manque de prise de position. Ces attaques ont énormément impacté la santé mentale des membres du buro ainsi que notre fonctionnement, certain·e-s voulant y répondre, d'autres ne voulant pas répondre à chaud et prendre le temps avant de communiquer.

5.3 Santé du burô

Concernant la santé du bâro, les difficultés nouvelles rencontrées ont beaucoup scindé le groupe, impactant notre fonctionnement. De plus, nous avons rencontré dès le début du mandat de nombreux problèmes de communication : très souvent en cas de désaccord du ressentiment a été accumulé sans en parler rapidement et calmement, cristallisant les tensions pour la suite du mandat.

La convention avec un psychologue pour le suivi du bâro et un accompagnement en cas de besoin a été finalisé au début du mandat et trois séances ont été organisées. Ces séances se sont généralement bien passées. Cependant, il est important de noter que très vite ces séances sont presque devenues le lieu exclusif de discussion en cas de situation complexe originaire de tensions. Or, ces séances ont pour objectifs d'aider le bâro à désamorcer des problèmes et des conflits potentiels grâce à la présence d'un·e médiateur·ice. Ainsi, il est important de rester vigilant à cette tendance, et d'essayer chacun·e de communiquer sur ce qui se passe mal rapidement, plutôt que d'accumuler et en parler plusieurs mois plus tard.

Remerciements

Tout d'abord un très grand merci à certains organes associatifs, tout particulièrement l'équipe K-Fêt et les membres du club PLS, dont le soutien et l'investissement sans réserve a permis de donner vie à notre mandat. Merci également à nos clubs et ceux du BDS pour leur implication lors de nos événements. Au-delà des clubs, nos événements n'auraient pas pu être ce qu'ils ont été sans tous·tes les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie à la Rouge et Noire, à la Nuit, au MEGA, pendant la rentrée, etc.

Merci aussi aux services de l'ENS et à la direction, sur lesquels nous avons pu compter tout au long de notre mandat, dans une atmosphère générale de confiance et de collaboration.

Merci encore au COF 2023, qui nous a passé le flambeau et qui nous a préparé au mieux pour récupérer la gestion l'association, ainsi qu'au COF25 qui a pris avec dévouement la relève de l'association.

Merci enfin à nos adhérent·e-s de nous avoir fait confiance pour animer au mieux cette année riche en émotions. Merci également à tous·tes ceux qui ont participé à nos événements, aux activités de nos clubs, à la vie associative de l'ENS.